



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

1ER EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 17 JUIIN 2026

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 01/2026 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'attribuer l'excédent de revenus de CHF 425'051.50 à la réserve de politique budgétaire**
- 2. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2025 :**

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Revenus | CHF 4'373'357.56 |
| Charges | CHF 4'373'357.56 |
| Excédent des revenus | CHF 0.00 |

- 3. de donner décharge à la Commission des finances et de gestion, à la boursière et à la Municipalité.**
- 4. d'adopter la gestion de la Commune et d'en donner décharge à la Municipalité**

Le Président

Frédéric Duc



la secrétaire :

Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

2EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 17 JUIN 2026

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

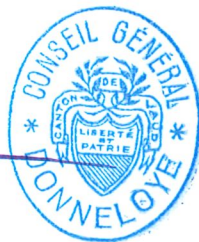
- Vu le préavis no 02/2026 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 tel que présenté, fixant notamment le taux communal à 73% de l'impôt cantonal de base.

Le Président

Frédéric Duc



la secrétaire :

Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 17 JUIN 2026

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

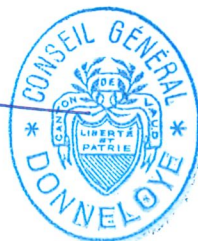
- Vu le préavis no 03/2026 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion et celui de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'accepter un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2026 de CHF 30'000.00 pour le remplacement des conduites d'alimentation en eau des fontaines de Donneloye**
- 2. de financer la dépense par les liquidités courantes.**

Le Président

Frédéric Duc



la secrétaire :

Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

4EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 17 JUIN 2026

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 04/2026 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion, et celui de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'accepter un crédit d'investissement de CHF 550'000.00 pour les rénovations du bâtiment ex-collège de Gossens**
- 2. de financer la dépense par la trésorerie courante**
- 3. d'utiliser le fonds de réserve « 2910.01 Renouvellement et rénovation » pour compenser la charge de l'amortissement.**

Le Président

Frédéric Duc



la secrétaire :

Murielle Jaquier